

**Le rôle de la communication gestuelle dans le développement des
compétences des jeunes apprenants : (*cas des élèves extrascolaires en
Algérie*).**

**ALI GUECHI Lamia, maître assistant A
Département de français, faculté des lettres et des langues,
université Mentouri Constantine.**

Résumé :

Après les réformes en Algérie dans le système éducatif, l'enseignement / apprentissage du FLE, est devenu le cœur de la réflexion didactique. Pour cela, les pédagogues et les didacticiens cherchent des méthodes efficaces pour mieux aider les enseignants à diffuser la connaissance, et développer certaines compétences chez les élèves. L'objectif de notre travail met l'accent sur les problèmes langagiers chez les apprenants d'une langue étrangère, que ce soit dans la confusion entre voyelles orales ou nasales, ou bien dans les oppositions phonologiques, la maîtrise des substituts lexicaux, qui exige d'avoir un vocabulaire très riche. Notre expérience s'est déroulée au sein d'une école privée en Algérie où nous avons pu réaliser nos objectifs.

Mots clés : le geste professionnel, les compétences langagières, le renforcement linguistique.

Abstract:

the role of the gestural communication in the development of skills young learners

After the reforms in Algeria in the education system, teaching / learning of FFL, has become the focus of pedagogy. Educators and educationalists are looking for effective methods to better help teachers to find out, and develop certain skills in students. The objective of our work focuses on language issues in learners of a foreign language or in the confusion between oral and nasal vowels, or in phonological oppositions, the mastery of lexical substitutes, which requires a very rich vocabulary. Our experience took place in a private school in Algeria where we could achieve our goals.

Keywords:

professional gesture, language skills, linguistic enhancement

الملخص بالعربية : دور الاتصال عن طريق الإشارات أو الإيماءات في تطوير و تعزيز المهارات لدى المتعلمين الصغار (دراسة حالة التلاميذ الغير المتدربين في الجزائر)
بعد الإصلاحات في الجزائر في نظام التربية والتعليم، أصبح تعليم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية أمر ضروري و حاجة ملح، فأصبح مركز اهتمام المدرسين والتربويين، مما جعلهم يبحثون عن طرق فعالة لتعليم هاته اللغة، و البحث عن مساعدة أفضل لنشر المعرفة، وتنمية بعض المهارات لدى الطلاب. والهدف من عملنا التركيز على قضايا اللغة في تعليم اللغة الأجنبية، سواء كان ذلك في الخلط بين أحرف العلة عن طريق الفم والأنف، أو في المعارضة الصوتية، والتمكن من استبدال المفردات.
الكلمات المفتاحية: الإشارة المهيئية، المهارات اللغوية، التعزيز اللغوي

Introduction :

De nos jours, l'enseignement et l'apprentissage de la prononciation sont devenus une nécessité dans les classes de langue étrangère à travers les compétences orales. L'enseignement d'une langue étrangère mène à une production de sons par les apprenants de cette langue. Cette production nécessite une combinaison de phonèmes qui répond à des règles linéaires permettant de créer des monèmes ou des signes linguistiques.

Pour une bonne prononciation, il faut bien connaître les apports de la phonétique :

« Discipline vécue à la fois comme difficile et indispensable, la phonétique a tenu, dans la didactique, une place toujours singulière : tantôt éminente tantôt subalterne, jamais anodine. Redoutée, fascinante, elle s'incarne pédagogiquement et sociologiquement, pour l'apprenant comme pour le béotien dans l'une des valeurs les plus hautes de la pratique langagière : la prononciation. »^[1]

Donc l'inclusion de la phonétique dans la didactique permet à l'apprenant de distinguer les différents types de phrases, tels que : la

phrase déclarative, interrogative, exclamative,....etc, et cela se fait d'après la prononciation et l'intonation.

par exemple :

* la porte est ouverte (phrase interrogative : l'intonation est montante)
* la porte est ouverte. (Phrase déclarative : intonation descendante).

L'enseignement de l'oral au primaire se base essentiellement sur la prononciation, où se rencontrent les difficultés langagières, mais l'effet de la prononciation ne peut être abordé dans la didactique de l'oral qu'à partir de mots signifiants et non pas à travers des sons isolés.

De ce fait, la compréhension des rapports apportés à l'oral et à la prononciation en particulier, est devenue compliquée, car les apprenants se trouvent dans une situation délicate de recourir à la langue maternelle,

Pour cela, l'enseignant doit motiver les élèves, avec le choix de bonnes méthodes pour attirer l'attention de ces derniers, parmi lesquelles on peut donner à titre d'exemple la gestuelle, la diversité des leçons dans la même séance, c'est ce qu'on appelle le renforcement linguistique.

Ce dernier s'applique à plusieurs domaines, comme la grammaire, la phonétique et la phonologie, le vocabulaire, ainsi qu'à différents types d'activité pédagogique, comme les activités orales, la dictée.....etc.

Les méthodes de renforcement linguistique ont jusque-là considérablement participé à améliorer la motivation des apprenants, et donc à augmenter leurs compétences langagières.

Cette réussite nous emmène à centrer notre thème de recherche sur la méthode d'enseignement elle même (la forme), et sur les cours enseignés (le contenu). Elle se base essentiellement sur les activités orales. de ce

fait, nous posons la question suivante comme problématique : **par quel moyen l'enseignant peut-il participer au développement des compétences langagières des jeunes apprenants ?**

Pour répondre à cette question principale ou bien notre problématique, nous proposons une expérience faite chez les apprenants âgés de 8 ans à 11ans, font des cours de soutien dans une école privée à Constantine, suivant un manuel hors scolaire, dans le but d'améliorer leurs compétences langagières et sans le recours à la langue maternelle. Cette méthode s'appelle le renforcement linguistique.

Le renforcement linguistique a pour objectif de développer les compétences langagières (l'expression orale), les compétences grammaticales (savoir construire une phrase simple et correcte sur le plan grammatical) les compétences lexicales, les compétences vocales (la phonétique et la phonologie).

Les objectifs primaires de ce type d'enseignement sont :

- * rendre l'apprenant capable de prendre la parole.
- * montrer à l'apprenant la manière d'écouter les autres, le respect des tours de parole, les avis et les opinions des autres.
- * savoir penser, s'exprimer et argumenter en langue étrangère sans le recours à la langue maternelle.

Afin de réaliser tous ces objectifs, l'enseignant sera obligé de diversifier les méthodes d'enseignement, dans une seule séance, en présentant des leçons ayant trait au vocabulaire, au lexique, à la grammaire,...etc. Bien entendu, l'enseignant doit varier sa méthode d'enseignement dans le but de motiver les élèves, d'attirer leur attention, de les rendre capable de

parler couramment la langue étrangère, à titre d'exemple il utilise certains gestes pour mieux expliquer les leçons.

Ainsi, il nous semble nécessaire d'exploiter certaines notions fondamentales ou bien quelques mots clés, par exemple : le renforcement linguistique, les compétences langagières (l'expression orale) et les méthodes d'enseignement.

Le renforcement linguistique

Il est nécessaire de bien clarifier les deux notions de base du renforcement, qui sont le vocabulaire et la grammaire.

- le vocabulaire : c'est un ensemble de mots utilisés

- la grammaire : c'est un domaine de la linguistique qui met l'accent sur des notions fondamentales, Ces notions participent à l'enrichissement du bagage linguistique, qui consiste à savoir les employer : masculin/singulier, construction du passé composé, utilisation des pronoms personnels.....etc.

2- les compétences langagières

La notion de compétence était le centre des travaux de Chomsky, il a défini cette notion comme étant une connaissance implicite qui permet d'agir le sujet parlant.

Pour Noam Chomsky : « il désigne l'ensemble des règles qui sous-tendent la fabrication des énoncés conçus en terme d'aptitude d'un sujet parlant à produire et interpréter ces énoncés. Or il est évident que ces aptitudes ne se réduisent pas à la seule connaissance de la langue ».^[2]

Donc la compétence langagière est la capacité de parler et de se communiquer au travers le langage (verbal ou non verbal), elle se caractérise par la compétence principale qui est la compétence linguistique.

Cette dernière englobe d'autres composantes qui sont : compétence grammaticale, compétence lexicale, compétence phonologique.

2-1 : la compétence grammaticale

C'est la connaissance des règles grammaticales, commençant par la phrase simple puis la phrase complexe. A titre d'exemple, les articles définis comme : le, la, les, l'....etc. les articles indéfinis, tels que : un, une, des etc. les constituants de la phrase : sujet, verbe, complément. Ainsi que la nature des éléments constitutifs de la phrase.

2-2 : la compétence lexicale

C'est une compétence qui permet la connaissance d'une langue, autrement dit, c'est la capacité de maîtriser le vocabulaire de cette langue. Donc le vocabulaire désigne un ensemble de mots usés selon le contexte et la situation de communication, tandis que le lexique est représenté comme un groupe de mots d'une langue déterminée. selon la théorie du linguiste André Martinet, la compétence lexicale s'est caractérisée par la présence de deux types d'éléments principaux, qui sont les monèmes lexicaux et les monèmes grammaticaux,

- **Les monèmes lexicaux (les lexèmes)**

Ce sont des mots qui portent un son et un sens, ce sont les éléments de base constitutifs d'une phrase simple, comme : les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs, ainsi que le radical, les affixes(les suffixes et les préfixes).

- **Les monèmes grammaticaux (les grammèmes)**

Ils constituent un groupe de mots limités, tels que : les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, les prépositions, les conjonctions.

2-3- les compétences phonologiques

C'est la capacité de lire, de s'exprimer librement, de se communiquer. Elle vise à distinguer les sons de la parole, ainsi que percevoir les unités de la parole.

3- Les gestes professionnels utilisés pour optimiser les pprentissages

Comment le maitre se manifeste-t-il dans le développement des compétences langagières des apprenants ?

L'enseignant est un grand gesticulateur ;

« de même qu'il n'y a pas d'enseignant qui ne parle pas, il n'y en a aucun qui ne gesticule, à tout moment de la classe »^[3]

Alors, que signifie le mot geste pédagogique ? Et quel est son impact sur l'enseignement/ apprentissage du FLE ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons les définitions générales du geste pédagogique, Selon Marion Tellier

« En marge des gestes proprement dits communicatifs, le geste pédagogique, est celui que l'enseignant utilise dans le but de faire comprendre un item lexical verbal à ses apprenants. Il agit donc comme un support non verbal qui aide à la saisie du sens par l'élève comme le ferait une image. »^[4]

Tellier propose plus loin une autre définition :

« Le geste pédagogique) est constitué d'un ensemble de manifestations non verbales créées par l'enseignant et qu'il utilise dans le but d'aider l'apprenant à saisir le sens verbal.

Il peut apparaitre sous différentes formes : mimiques faciales, mimes, gestes, attitudes/postures, gestes

culturels (sous réserve qu'ils soient reconnus [compris
par les apprenants] »^[5]

Comme Marion TELLIER a bien montré la signification du geste pédagogique, qui sert à faciliter la transmission des connaissances, elle a utilisé certains types de gestes dans ses travaux de recherches, dans le but de montrer l'impact de ces gestes sur la mémorisation et la compréhension de la langue étrangère chez les petits enfants, certains linguistes ont classé les gestes en catégories, comme par exemple : cosnier, Ekman, Mc Neill,...etc, comme suit : - les gestes iconiques qui ont pour rôle concrétiser les objets par des dessins dans l'espace, avec les doigts, à titre d'exemple : l'enseignant explique le mot cercle aux enfants par dessiner une ronde dans l'espace avec l'index. – les gestes quasilinguistiques : c'est un type qui accompagne la parole mais ne la signifie pas, par exemple : l'enseignant met les deux bras derrière le dos et explique son cours. – les gestes déictiques : comme son l'indique, c'est indiquer quelque chose ou quelqu'un par le doigt, la main ou bien le bras. Le but de l'utilisation du geste pédagogique est de marquer la présence de l'enseignant, c'est-à-dire son intervention lors de la présentation de son cours.

Pour actualiser ces trois compétences, nous proposons une expérience faite dans une école privée, avec un groupe d'élèves extrascolaires âgés entre 8 ans et 10 ans, pour faire des cours de soutien. L'enseignement dans cette école est de type intensif, les enseignants suivent un programme spécial (hors manuel scolaire) dans le but de développer les compétences orales des jeunes apprenants, mais aussi d'offrir un contact direct de l'apprenant avec des situations réelles de communication.

Description du manuel :

Le manuel s'intitule « communication progressive du français », niveau **débutant**.^[6]

Le manuel comprend plusieurs unités, chacune comportant différents projets.

Chaque projet porte sur ce qui suit :

- **un dialogue** : qui correspond à des situations de la vie courante : dans un magasin, chez le médecin, avec ses amis, avec ses parents....etc.

- **un point de grammaire** : qui englobe les notions principales qui interviennent dans une situation de communication (le dialogue), telles que : la formule de politesse, utilisation des temps composés ou des temps simples, le féminin / le masculin, le pluriel / le singulier)....etc.

- **un point de vocabulaire** : rassemble sur le plan sémantique les termes essentiels employés ou utilisés dans chaque situation de communication (chez le médecin, à la gare, dans la poste, dans la mairie, ...etc).

- **manières de dire** : ce que l'apprenant doit retenir vers la fin de la séance. C'est un récapitulatif des structures déjà présentées.

Chaque projet doit se réaliser sous forme d'activités de synthèse de notions de vocabulaire et de grammaire, pour mieux évaluer les apprenants et savoir si l'objectif de cette séance est atteint ou pas.

Nous avons filmé la séance qui porte sur le projet suivant :

ACTE DE PAROLE	SITUATION	GRAMMAIRE	VOCABULAIRE
- demander des articles.	1- à la boulangerie-pâtisserie. 2-à la poste	*masculin/féminin, Pluriel des noms. *interrogation simple	* boulangerie *poste

Le corpus consiste en une séquence de diverses activités, la présentation du dialogue par les élèves dans lequel on relève les défauts de prononciation, un exercice de vocabulaire, un exercice de grammaire.

Cette séance a été filmée dans le but d'observer les lacunes langagières de ces jeunes apprenants par le biais des activités orales et gestuelles : dialoguer en langue française (corpus phonologique), distinguer les différents pronoms personnels : je, tu, il.....etc (corpus grammatical).

L'analyse du corpus :

1/ le dialogue se déroule entre une employée et un client dans la boulangerie-pâtisserie.

L'enseignante demande aux élèves de lire attentivement le dialogue donné dans le livre, puis elle leur demande de former des groupes de deux élèves, soit au total 6 groupes (3 groupes de filles et 2 groupes de garçons).

Le dialogue :

A la boulangerie – pâtisserie :

L'employée : Madame ?

La cliente : bonjour, madame, je **voudrais** un croissant au beurre, deux pains au chocolat et une brioche au sucre, s'il vous plaît.

L'employée : Oui, madame.

La cliente : je vais prendre aussi une tarte pour six personnes.

L'employée : qu'est ce que vous préférez comme tarte ? Nous avons des tartes aux pommes, aux fraises, au citron.....

La cliente : une belle tarte aux fraises.

Ensuite, les élèves ont commencé à présenter ce dialogue,

Les lacunes se présentent au niveau des phonèmes : (u : ou et ə : eu), (e : é, i : i), (ã : an, en, Õ : on, om).

D'après ces observations, le nombre d'élèves qui ont bien présenté le dialogue est 6, moyen 5 et les faibles sont 3.

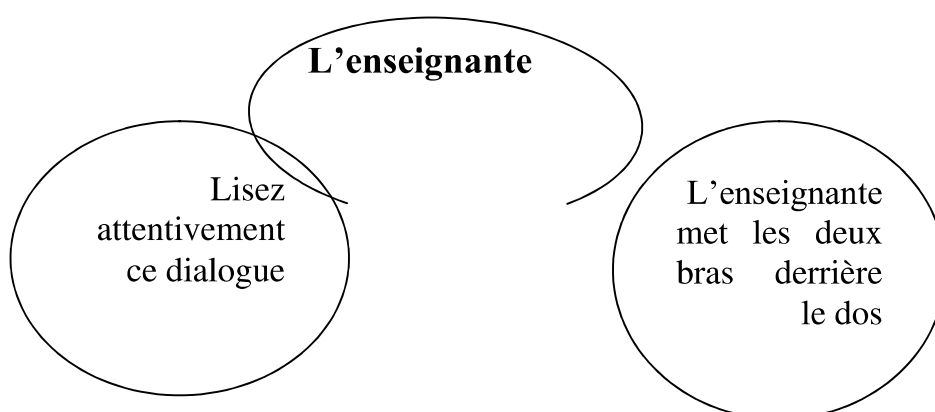
Le tableau suivant nous montre combien de fois les élèves font des erreurs de prononciations, souvent, ils confondent la prononciation de certains phonèmes qui apparaissent similaires pour eux.

phonèmes	[i], [e]	[u], [o]	[œ],[u]	[ã], [õ]
Nombre d'erreurs de prononciation	4	1	2	3

Puis l'enseignante intervient pour corriger les erreurs commises par les apprenants, elle leur montre les critères articulatoires des sons, comme l'arrondissement des voyelles (les voyelles arrondies comme : le [o] a une forme ronde), de ce fait les élèves mémorisent la prononciation de ces phonèmes.

2/ Dans chaque séance l'enseignant est obligé de gesticuler, pour expliquer ce qu'il dit ou bien il s'agit un geste spontané.

* **Les gestes quasilinguistiques** : ce sont des gestes d'accompagnement de la parole, ils ne traduisent pas ce qui est dit, par exemple :



Donc le geste commis (le non verbal) ne traduit pas la parole (le verbal).

*** Les gestes déictiques :**

ce sont les gestes de pointage, qui ont pour fonction d'indiquer quelqu'un ou quelque chose.

L'enseignante complète la leçon de grammaire (le féminin, le masculin et le pluriel) par tracer le tableau suivant :

Nom masculin	Nom féminin	Nom pluriel
Un croissant, un bonbon, un gâteau au chocolat , une brioche au sucre .	Une tarte, une brioche, une glace à la fraise , à la framboise .	Des fruits, des gâteaux, une tarte aux pommes , aux abricots .

- Ensuite, l'enseignante montre aux élèves, bras droit tendu vers le tableau, index de la main droite tendu également les marqueurs du nom masculin, comme le déterminant **UN, au chocolat, au sucre**.

Elle lit en même temps les mots et les apprenants répètent derrière elle pour bien mémoriser le genre de ces mots prononcés.

- elle refait l'opération avec les mots de la colonne du nom féminin, par ce geste, elle montre les indicateurs du nom féminin, tels que : **UNE, à la fraise, à la framboise**.

- puis l'enseignante, index de la main droite tendu, désigne les marqueurs du masculin comparés à ceux du féminin, comme : un et une, au et à la, dont l'objectif est de bien montrer que quand le nom est masculin, il est précédé par AU, et si le nom est féminin, il est précédé de la préposition à + la. Grâce à cette série de gestes, l'apprenant apprend mieux et peut faire la différence d'une manière facile.- ensuite, par ce geste de pointage, elle désigne les indicateurs du pluriel, en tendant l'index de la main droite vers le tableau, et plus précisément vers

la colonne du nom pluriel, ses indicateurs sont : **des, aux pommes, aux abricots**

Donc la règle générale à retenir est : **le nom pluriel est précédé par les, des, à+ les=aux et la marque de la terminaison du nom est le « s ».**

Le vocabulaire :

L'enseignante écrit sur le tableau différents mots en lien avec le sujet du dialogue précédent, c'est ce qu'on appelle le champ lexical ou les substituts lexicaux.

-A- Du pain	-B-Des viennoiseries	- C-Des gâteaux	-D- Des tartes	- E- autres
Une baguette, un pain complet, un pain de miel...etc	Un croissant, une brioche, un pain au chocolat, un chausson aux pommes.	Un éclair au café, un millefeuille, un chou à la crème	Au citron, aux fraises, aux pommes, aux abricots...etc	Des bonbons, du chocolat, des glaces.

-L'enseignante lit les mots de chaque colonne mot à mot, en montrant avec l'index tendu vers le tableau, que ces mots lus sont des substituts lexicaux, c'est-à-dire des mots remplaçants, en les expliquant et en les mettant dans des phrases personnelles.

* les élèves qui ont bien compris leurs sens et les ont bien placés dans des phrases sont au nombre de 8 parmi 12 élèves, par contre 1 élève a mélangé les mots du champ lexical (du pain) avec ceux (des viennoiseries), et les 3 autres n'ont pas compris ce qu'il fallait faire, même les sens des mots indiqués sur le tableau.

- elle demande aux élèves faibles – en les désignant par le bras droit tendu- de passer au tableau pour lire ces mots, puis elle refait l'explication des mots difficiles.

- elle ferme le tableau et demande aux apprenants de prendre une feuille, et elle commence la dictée des mots déjà écrits précédemment, ensuite elle ouvre le tableau et les élèves corrigent les fautes d'orthographe.

Nous avons remarqué ce qui suit :

Les mots dictés	Colonne A	Colonne B	Colonne C	Colonne D	Colonne E
Les fautes	Bagete, pin, complé	croisan, croison, chocola, choson	Eclére, milfeil	Sitron, fréze, pome, abrico	Chocola, bonbon, shocola
		Tous les élèves ne savent pas écrire le mot viennoiseries			
Le nombre de fautes	3	5	3	5	3
Le nombre d'élèves	2	4	2	3	2

Par cette méthode, les élèves ont bien mémorisé l'écriture et le sens des mots dictés.

Les exercices d'application :

Après la récréation qui a duré 10 minutes, les élèves continuent leurs cours. A ce moment là, l'enseignante donne deux exercices d'application sur la grammaire et deux autres sur le vocabulaire, plus un exercice de

compréhension sous forme de questions sur le dialogue déjà donné en premier temps, pour que les leçons soient enchainées.

Exercice de compréhension :

L'enseignante écrit l'exercice sur le tableau, et elle demande aux élèves de le recopier sur le cahier d'activités, et de cocher la bonne réponse.

Relisez le dialogue ci-contre. Vrai ou faux ?

	V	F
1- La cliente achète du pain.	☐	☐
2- La cliente voudrait aussi une tarte.	☐	☐
3- L'employée propose deux sortes de tarte	☐	☐
4- La cliente choisit la tarte aux pommes.	☐	☐

Après l'observation des réponses des élèves, nous avons remarqué ce qui suit :

Numéro de la phrase	Vrai	Faux	Observations
Phrase 1	2	10	La bonne réponse est « faux »
Phrase 2	Tous les élèves ont coché la bonne réponse « vrai »		
Phrase 3	5	7	La bonne réponse est « faux »
Phrase 4	Tous les élèves ont la bonne réponse coché « faux »		

Pour la troisième question, les élèves n'ont pas compris les mots « propose » et « sortes », c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas pu donner la bonne réponse.

Exercices de grammaire : l'enseignante écrit les exercices sur le tableau, et les élèves les recopient sur leurs cahiers d'activités. Exercice N°1 :

Complétez par « un », « une », « des »

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| 1. baguette. | 6. gâteaux. |
| 2. glace. | 7. tarte. |
| 3. bonbons. | 8. gâteau. |
| 4. pain de campagne. | 9. croissant. |
| 5. brioche | |

Elle explique la question, en tendant la main droite vers le tableau, en leur demandant de choisir un de ces trois articles et de les placer devant chaque mot, suite à la règle déjà citée ci-dessus, du genre et du nombre.

Ensuite, l'enseignante demande aux élèves de passer au tableau pour corriger eux même l'exercice, dans le but de les motiver, et d'enlever le sentiment de peur du passage au tableau, elle les désigne (avec son bras droit : geste déictique) un par un, si la réponse est fausse, elle interroge un (une) autre élève.

Suite aux réponses des élèves, nous avons mis l'accent sur le mot brioche, qui a 5 bonnes réponses uniquement sur 12, ce qui signifie que les élèves ont confondu le genre de ce mot avec son équivalent en arabe dialectal (la langue maternelle), qui est un mot masculin (beriouch : berjuj).

Les autres réponses sont bonnes.

Exercice N°2 :

Complétez par « au », « à la », « aux ».

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| 1. Une tarte pommes. | 4. Une glace vanille. |
| 2. Un éclair chocolat. | 5. Un sorbet citron. |

3. Un chou.....crème. 6. Un bonbon menthe.

Elle redonne les consignes du premier exercice.

Après les corrections faites par les élèves, nous avons pu observer que le problème se pose au niveau de deux mots, qui sont « chocolat » et « menthe ».

En ce qui concerne le mot chocolat, il a eu 7 bonnes réponses uniquement, ce qui signifie que les élèves ont recours à leur langue maternelle (l'arabe dialectal), dans laquelle le mot chocolat est féminin.

Le mot menthe a eu 1 seule bonne réponse sur 12, ce qui s'explique par l'ignorance des élèves du sens de ce mot.

Elle redonne les consignes du premier exercice.

Après les corrections faites par les élèves, nous avons pu observer que le problème se pose au niveau de deux mots, qui sont « chocolat » et « menthe ».

En ce qui concerne le mot chocolat, il a eu 7 bonnes réponses uniquement, ce qui signifie que les élèves ont recours à leur langue maternelle (l'arabe dialectal), dans laquelle le mot chocolat est féminin.

Le mot menthe a eu 1 seule bonne réponse sur 12, ce qui s'explique par l'ignorance des élèves du sens de ce mot.

Les gestes iconiques :

Le vocabulaire :

Nous avons remarqué l'utilisation fréquente du troisième type de gestes , « les gestes iconiques », qui sont employés pour montrer des objets abstraits par des schémas ou dessins dans l'espace.

L'enseignante a donné un seul exercice à ce propos, elle l'écrit sur le tableau, puis les élèves le recopient sur les cahiers d'activités :

Que pouvez-vous acheter dans une boulangerie-pâtisserie ? Entourez les bonnes réponses.

Un croissant, une fleur, des bonbons, une baguette, un chausson aux pommes, des pommes, une tarte aux poires, du lait,, une brioche, du papier, un éclair au chocolat, un pain au chocolat.

Ensuite, elle explique l'exercice aux élèves en mettant l'accent sur le mot **entourez** en accompagnant son explication du geste suivant : le bras droit est tendu vers le tableau, les doigts de la main droite sont collés contre la paume, l'index est tendu. Elle indique le mot « entourez » puis elle l'explique en dessinant un cercle dans l'espace par les deux doigts de la main droite (l'index et le major) pour montrer ce que signifie ce mot.

Nous avons remarqué que tous les élèves ont bien répondu à cet exercice, et qu'ils ont donc bien assimilé la leçon.

Finalement, l'enseignante demande aux apprenants de jouer le dialogue suivant, dans le but de connaître le degré de mémorisation et de savoir si l'objectif de la leçon est atteint ou non, par l'observation de différentes compétences : langagières, vocales, en plus du geste pédagogique.

La question :

Vous êtes à la boulangerie, vous demandez une baguette, deux pains au chocolat et un croissant.

Imaginez et jouez le dialogue avec la boulangère.

Les élèves ont formé des groupes de deux, pour jouer le rôle, donc 6 groupes.

Après l'écoute et l'observation de leurs dialogues, nous avons conclu ce qui suit :

Les compétences	Vocales : Phon/ phonol			langagières orales			Le renforcement linguistique					
							vocabulaire			grammaire		
	B	M	F	B	M	F	B	M	F	B	M	F
Nombre de fautes avec l'intervention de l'enseignante	10	1	1	11	0	1	11	00	01	11	00	01
Corpus oral	La majorité des élèves ont bien présenté le sujet oralement, sauf un étudiant qui trouve des difficultés de prononciation, et il ne se rappelle pas de l'emploi de certains articles, surtout « un » et « une ».											
Nombre de fautes sans l'intervention de l'enseignante	08	03	01	08	02	02	08	03	01	08	00	04

B : bien , M : moyen , F : faible

Situation 1 : sans l'intervention de l'enseignante

D'après ces résultats nous remarquons que 8 élèves ont un bon niveau. Ils maîtrisent vraiment les règles de la langue étrangère, par contre les quatre autres élèves ont un niveau variant entre faible et moyen, c'est à ce moment là que l'enseignant intervient pour améliorer leurs compétences.

Situation 2 : avec l'intervention de l'enseignante

Dans le cas où l'enseignante intervient, nous remarquons une amélioration assez claire du niveau des apprenants, et cela dans les compétences vocales et langagières passe de 08 élèves à 11 élèves, ce qui

marque l'importance de la méthode utilisée par l'enseignante pour faciliter la compréhension et la mémorisation qui sont notre objet d'étude.

Conclusion :

Les lacunes rencontrées chez les apprenants extrascolaires, comme les problèmes de prononciation, les pronoms personnels mal placés, les articles définis et indéfinis, le pluriel, le singulier.....etc, nous avons pu remarquer l'importance des méthodes utilisées dans l'enseignement/apprentissage du FLE par les enseignants, comme le geste pédagogique qui participe à supprimer certaines lacunes et aide les apprenants à la mémorisation, au développement de leurs compétences.

Références bibliographiques

- 1 : Porcher, L. 1987. « Simples propos d'un usager » in Etudes de Linguistique appliquée N°66, Didier- Erudition, pp. 128-139, p, 135.
- 2 : Chomsky in C.K.Orrechioni.(1990),les interactions verbales ,paris .p29
- 3 : Calbris, G, et Porcher, L., « *Geste et communication* », Mars 1989 Hatier, Paris, p, 44.
- 4 :Tellier, M. L'impact du geste pédagogique sur l'enseignement/apprentissage des langues étrangères : Etude sur des enfants de 5 ans. Thèse de doctorat, Université Paris-Diderot - Paris VII, 2006, p, 81.
- 5 : IBIDEM
- 6 : Manuel : « communication progressive du français », niveau **débutant**, CLE INTERNATIONAL, 2009.